



« En direct de votre quartier »

**Four à Chaux – Kerostin – Coët Er Boper
Porh Rousse – Le Gros Chêne – Stang Er Louan**

Compte-rendu de la visite du samedi 16 mars 2019



Je tiens à remercier les habitants du quartier « Four à Chaux – Kerostin – Coët Er Boper - Porh Rousse – Le Gros Chêne – Stang Er Louan » pour leur accueil chaleureux lors de la visite organisée le 16 mars 2019.

Nous sommes allés à votre rencontre : Rue de Bretagne, Rues des Muriers et des Roses et au Douar Ru – Rue de Poitou.

Ce compte-rendu permet de récapituler ce qui a été demandé ainsi que les engagements pris par la Municipalité.

Christine LE STRAT
Maire de Pontivy

Ce qui a été demandé lors de la visite de quartier :

- **Rue de Bretagne** : chemin piétonnier à refaire
- **Rue de Bretagne** : dysfonctionnement de l'éclairage
- **Rue de Bretagne** : réfection de la chaussée
- **Rue de Bretagne** : élagage
- **Rue de Kerostin** : mise en place de ralentisseur
- **Rue de Kerostin** : marquage au sol à refaire
- **Rue Warec** : problème de circulation lors des sorties d'école
- **Rue de Coët Boper** : pas de numérotation
- **Intersection Rue des Murier et des Roses** : containers poubelles insuffisants
- **Rue du Poitou** : problématique de l'avaloir
- **Rue des Eglantines** : chenilles processionnaires du pin sur propriété Lefort
- **Rue Roger Le Cunff** : dimensionnement de l'écluse expérimentale
- **Route de Kergrist** : aménagement pour les piétons
- **Rue de Gascogne** : terre-plein à peindre + borne J5
- **Rue de Gascogne** : manque d'éclairage
- **Impasse de Gascogne** : problème de stationnement avec activités Toulboubou et accès pompier
- **Intersection rues Roger Le Cunff / du Hâle** : plaques d'égout qui claquent
- **Rue du Général Leclerc** : remplacement du réverbère

Vos conseillers de quartier :

Élu Référent : Georges-Yves GUILLOT
georgesyves.guillot@ville-pontivy.fr

-Isabelle HOYAUX
-Jean-Pierre LE DORTZ
-Christophe REBICHON
-Jean-Pierre LARVOR
-Jean-Claude LE FUR

Ce qui a déjà été effectué :

- **Impasse de Gascogne** : réfection du revêtement + panneau « Impasse » et « voie sans issue sauf vélos » (en commande)
- **Impasse de Gascogne** : réalisation d'un terre-pierre
- **Rue de la Lande du Moulin** : matérialisation d'un passage piéton à la hauteur du Rond-Point IFSI
- **Rond-Point du Ponteau** : réfection peinture routière (CD56)
- **Impasse des Lauriers rose** : pose d'un panneau « sens unique » sur le giratoire
- **Rue Coët Er Boper** : mise en place d'un panneau « Sens Interdit sauf riverains » dans le sens : Rue Roger Le Cunff vers Campus
- **Rues Joseph Le Brix – Gascogne** : sécurisation du carrefour
- **Rue des Eglantines** : nettoyage du site containers
- **Rue Joseph Le Brix – Douar Ru** : mise en place d'un emplacement pour les containers (Py Com)
- **Rue de Bretagne et du Hâle** : Enrobé à froid, réfection des accotements, réparation réverbères et passage balayeuse
- **Kérostin** : passage de la balayeuse
- **Rue Joseph Le Brix** : sécurisation du passage piéton.

Ce qui va être réalisé :

- **Rue de Bretagne** : remplacement du panneau (en commande)
- **Rue Coet Er Boper** : installation d'un regard eau pluviale du coté de la ferme « Vaillant » (programme voirie 2018)
- **Intersection des Rues Roger Le Cunff et des Primevères** : bande Stop à refaire
- **Intersection des rues de Coet Er Boper et Roger Le Cunff** : panneau de rue à remplacer
- **Rue des Mimosas** : panneau de rue à changer (en commande)
- **Rue du Général Leclerc** : nettoyage et embellissement des parterres et réfection de la peinture du Rond-Point
- **Rue d'Armagnac** : installation d'un panneau « voie sans issue » + Numéros desservis (en commande)
- **27, Rue des Mimosas** : trottoirs affaissés
- **Rue Roger Le Cunff** : aménagement en dur de l'écluse + peinture et recul du panneau d'entrée de ville avant le Domaine de Lisa
- **Rue Roger Le Cunff** : réalisation d'un passage piéton devant l'Ecole de musique Ste Cécile
- **N°10 Rue du Poitou** : problème d'évacuation de l'eau

Ce qui a été transmis :

- **Propriété LE FORT** : relance par l'Elu référent – nettoyage et déplacement des épaves
- **Rue de Coet Boper** : arbre qui menace de tomber (demande transmise au lotisseur)
- **Château d'eau** : rassemblements nocturnes et actes d'incivilité (Gendarmerie Nationale)
- **Rue Roger Le Cunff – bâtiment Rouenel** : problématique Goélands (Pontivy Communauté)

Sécurité :

Radar pédagogique Rue Joseph Le Brix du 1er au 18 février 2019 :

Sens entrant (direction Centre-Ville) :

- Vitesse inférieure à 50 km/h : 14 503 véhicules = 57 %
- Vitesse entre 51 et 70 km/h : 10 409 véhicules = 41 %
- Vitesse entre 71 et 90 km/h : 392 véhicules = 1 %
- Vitesse supérieure à 91 km/h : 14 véhicules = 0,06 %

Sens sortant (direction Neulliac) :

- Vitesse inférieure à 50 km/h : 12 441 véhicules = 56 %
- Vitesse entre 51 et 70 km/h : 9 146 véhicules = 41 %
- Vitesse entre 71 et 90 km/h : 494 véhicules = 2 %
- Vitesse supérieure à 91 km/h : 12 véhicules = 0,05 %

Radar pédagogique Rue Roger Le Cunff du 20 au 27 février 2019 :

Sens entrant (direction Centre-Ville) :

- Vitesse inférieure à 50 km/h : 2 941 véhicules = 72 %
- Vitesse entre 51 et 70 km/h : 1 066 véhicules = 26 %
- Vitesse entre 71 et 90 km/h : 23 véhicules = 0,5 %

Sens sortant (direction Kergrist) :

- Vitesse inférieure à 50 km/h : 3 277 véhicules = 79 %
- Vitesse entre 51 et 70 km/h : 840 véhicules = 20 %
- Vitesse entre 71 et 90 km/h : 15 véhicules = 0,3 %

Radar répressif Rue Joseph Le Brix

- 24/05/2018 : 2 conducteurs verbalisés
- 26/09/2018 : 2 conducteurs verbalisés
- 10/10/2018 : 3 conducteurs verbalisés
- 23/01/2019 : 2 conducteurs verbalisés

Radar répressif Rue Roger Le Cunff

- 25/10/2018 : 1 conducteur verbalisé

Radar répressif Rue de Bretagne

- 11/10/2018 : 1 conducteur verbalisé

Réflexions engagées :

- Route de Kergrist : mise en place d'une nouvelle écluse expérimentale
- Rue d'Armagnac : passage à 30 km/h à l'étude dans l'attente d'un plan de circulation global

- Rues Warec et des Eglantines : mise en place d'un espace partagé 20 km/h à revoir en fonction des travaux d'Urban Aménagement

Réponses aux questions

- **Rue des Eglantines** : demande de réalisation d'un trottoir = NON car manque de largeur réglementaire
- **Rues de Charente, Poitou** : demande de réfection des trottoirs = NON, car non retenu dans priorité budgétaire voirie 2019
- **Rue de Bretagne** : demande pour installer un claustra autour des containers = NON car les claustras amènent des dépôts sauvages
- **Route de Kergrist** : positionnement de l'abris bus scolaire ? Actuellement à l'intersection de la Rue des Marguerites mais demandé à l'angle de la rue des Digitales. A revoir en fonction du nouveau marché « Pondibus »
- **Four à Chaux** : mise en place d'un espace de jeux pour enfants = A revoir car budget transféré le renouvellement des jeux de l'école Marcel Collet

Chantiers engagés en 2018

- **Impasse de Gascogne** : réfection du bicouche
- **Rue du Béarn** : réfection de l'enrobé
- **Rue de Savoie** : réfection des trottoirs
- **Rue de Bretagne** : travaux de remise aux normes du boulo-drome couvert (60 000 €) et inauguration
- **Ecole Marcel Collet** : poursuite du programme de remplacement des huisseries + mise en place d'un self à la cantine + peinture + changement des jeux
- **Rue du Général Leclerc** : réfection des bordures et pièges à eau (CD 56)
- **Lotissement « Domaine de Lisa 2 »**

Chantiers programmés en 2019

- **Rue de Bretagne** : réalisation d'une écluse (ville de Pontivy) et de stationnement sécurisé pour les bus scolaires (Région Bretagne)
- **Canal de Nantes à Brest** : travaux de restauration de l'écluse du Ponto (Voies Navigables – Région)
- **Rue Joseph Le Brix** : installation d'un totem d'entrée de ville
- **Toulboubou** : réalisation d'un préau en régie
- **Boulo-drome couvert** : réalisation de jeux complémentaires de boules bretonnes en extérieur
- **Ecluse de la Cascade** : réalisation d'une passerelle amovible pour laisser libre la navigation et respecter le tirant d'air réglementaire des péniches
- **Futur terrain de camping intercommunal de « Kerostin »** : acquisition des terrains et réalisation d'une étude. Ouverture prévue en 2021

Legs Gapaillard « Villeneuve Postic »

-2005 : acceptation par la ville de Pontivy du legs de M. Gapaillard prévoyant que la ferme soit affectée à « L'hébergement et l'éducation d'enfants orphelins ou abandonnés »

-Contacts avec « Orphelins apprentis d'Auteuil » et « Pupilles de l'Enseignement Public 56 »

-Requalification du legs par jugement du TGI de St Brieuc du 10 mai 2016 : « cause de l'enfance »

-22 mars 2019 : signature du bail emphytéotique avec la Communauté Emmaüs

-Maison de maître, 1 atelier, une dépendance et des hangars, terrain de 2 hectares

-Apport par les particuliers des objets à la Villeneuve Postic où se fera le tri et la réparation, pour une revente à la Caverne – Quai d'Arcole

-Septembre 2019 : réhabilitation de la ferme par la communauté Emmaüs

-2020 : Installation de 4 à 5 familles avec enfants en autonomie durable

-117ème communauté installée en France et la seule en Centre Bretagne



Lycée du Gros Chêne : station de méthanisation

- Travaux programmés 1^{er} semestre 2019
- Unité opérationnelle 4^{ème} trimestre 2019
- Coût du projet : 1,7 M €
- Surface : 1 hectare
- Alimentation de l'unité avec ses propres ressources (80 %) + apports de graisses de Salaisons Celtiques = 1 camion par jour
- Injection directe sur réseau gaz et couverture de 4 % de la consommation pontivyenne
- Convention avec 3 fermes alentours pour épandage du digestat

Fibre optique :

- Programme Bretagne THD : 100 % des foyers équipés d'ici 2030
- Coût moyen par prise : 2 000 €
- Participation Pontivy Com : 4,6 millions € (445 € / prise)
- 10 472 prises sur 7 communes
- Calendrier : Travaux de déploiement : mi 2018 / 1^{ères} offres commerciales : 2019
- **Armoires fibre optique installées Rue de Gascogne / Rue des Eglantines / Rue du Général Leclerc / Rue Roger le Cunff**
- Frais de raccordement de l'armoire au logement (en aérien ou souterrain) à la charge du particulier (tarifs suivant opérateurs téléphoniques)

Chenilles processionnaires du pin :

- La Mairie enregistre les demandes durant l'été et les transmet à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles du Morbihan).
- Interventions sur le terrain à l'automne avec un prestataire affilié par la FGDON
- Pulvérisation à partir du sol d'un traitement biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement.

Événement 2019 sur votre quartier

- **29 juin 2019** : Association des Amis de la Route de Kergrist